

- **ÉTATS FINANCIERS**
- **EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**
- **RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**

POUR L'ANNÉE 2020

Table des matières

1. ÉTATS FINANCIERS 2020.....	2
1.1 Lettre de certification du comptable de l'EMSA	2
1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – ACTIF	3
1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – PASSIF	4
1.4 COMPTE DE RÉSULTAT 2020	5
1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2020 (MÉTHODE INDIRECTE).....	6
1.6 VARIATION DE L'ACTIF NET – 2020	7
1.7 PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES	8
1.7.1 Fondements juridiques et règles comptables	8
1.7.2 Principes comptables	8
1.7.3 Base de préparation	8
1.7.4 État de la situation financière	9
1.7.5 Compte de résultat	10
1.7.6 Actifs et passifs éventuels	11
1.8 NOTES CONCERNANT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	12
1.8.1 Actifs immobilisés	12
1.8.2 Préfinancement à long terme	14
1.8.3 Stocks.....	14
1.8.4 Préfinancement à court terme	14
1.8.5 Créances à court terme.....	15
1.8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie	16
1.8.7 Capital	16
1.8.8 Autres dettes à long terme	16
1.8.9 Dettes à court terme.....	17
1.8.10 Actif éventuel.....	19
1.8.11 Autres informations importantes	19
1.8.12 Note concernant les comptes annuels se rapportant aux frais de personnel calculés par le PMO ..	20
1.9 NOTES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT	21
1.9.1 Recettes	21
1.9.2 Dépenses	22
1.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES.....	22
2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2020.....	23
2.1 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2020 – RÉSUMÉ (FORMAT DG BUDG).....	23
2.1.1 Exécution budgétaire 2020 – Global/Aperçu – Tous les titres – Tous les types de crédit	25
2.1.2 Exécution budgétaire 2020 – Détail – Tous les titres – Tous les types de crédit	26
2.1.3 Rapprochement du résultat de l'exécution du budget et du résultat budgétaire – EMSA 2020	31
2.2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET POSTES POURVUS 2020.....	32
2.2.1 Postes statutaires.....	32
2.2.2 Postes non statutaires.....	32
3. RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 2020	33
3.1 Fonds C1	33
3.2 Fonds R0.....	37
3.3 FONDS C8	39
3.4 AUTRES TYPES DE FONDS (FONDS C2, C4, C5)	40

1. ÉTATS FINANCIERS 2020

Article 98 du règlement financier de l'EMSA

1.1 Lettre de certification du comptable de l'EMSA

CERTIFICATION DES COMPTES

Je reconnais être responsable de la préparation et de la présentation des comptes annuels de l'Agence européenne pour la sécurité maritime conformément à l'article 102 du règlement financier-cadre (RFC)¹ et je certifie par la présente que les comptes annuels de l'Agence européenne pour la sécurité maritime pour l'exercice 2020 ont été préparés conformément aux dispositions du titre IX du RFC et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission, telles qu'elles doivent être appliquées par l'ensemble des institutions et organismes de l'Union.

J'ai obtenu de l'ordonnateur, qui en certifie la fiabilité, toutes les informations nécessaires à la production des comptes décrivant l'actif et le passif de l'Agence européenne pour la sécurité maritime ainsi que l'exécution budgétaire. Sur la base de ces informations et des vérifications que j'ai jugées nécessaires pour être en mesure de signer les comptes, j'ai obtenu l'assurance raisonnable que les comptes présentent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et de la trésorerie de l'Agence européenne pour la sécurité maritime.

Fait à Lisbonne, le 31 mai 2021

[signature]

Davide Mola
Le comptable de
l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)

¹ RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/715 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2018 portant règlement financier-cadre des organismes créés en vertu du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et du traité Euratom et visés à l'article 70 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil

1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – ACTIF

Compte de consolidation		31.12.2020	31.12.2019	Variation
	ACTIF			
	A. VALEURS IMMOBILISÉES			
210000	Immobilisations incorporelles	13 334 418,08	11 609 624,02	1 724 794,06
200000	Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage	21 252 403,81	24 516 864,81	-3 264 461,00
221000	Terrains et immeubles	84 824,00	16 622,00	68 202,00
230000	installations, machines et outillage	16 414 576,00	19 753 646,00	-3 339 070,00
241000	Matériel informatique	1 106 953,00	1 699 089,00	-592 136,00
240000	Mobilier et parc automobile	274 210,81	296 234,81	-22 024,00
242000	Autres installations générales et agencements	3 371 840,00	2 751 273,00	620 567,00
244000	Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage en cours	0,00	0,00	0,00
299000	Préfinancement à long terme	290 136,00	290 136,00	0,00
range	Préfinancement à long terme	290 136,00	290 136,00	0,00
292000	Créances à long terme	0,00	0,00	0,00
	TOTAL VALEURS IMMOBILISÉES	34 876 957,89	36 416 624,83	-1 539 666,94
	B. ACTIFS COURANTS			
310000	Stocks	4 473 476,00	4 485 916,00	-12 440,00
405000	Préfinancement à court terme	3 136 002,48	1 241 107,16	1 894 895,32
range	Préfinancement à court terme	3 136 002,48	1 241 107,16	1 894 895,32
range	<i>Recettes administratives à court terme provenant d'entités UE consolidées</i>	0,00	0,00	0,00
400000	Créances à court terme	2 913 365,21	3 504 089,20	-590 723,99
401000	Créances courantes	1 304 797,53	1 284 907,65	19 889,88
410900	Créances diverses	-56 667,67	-64 211,06	7 543,39
490000	Autres	1 665 235,35	1 649 398,46	15 836,89
490010	Produits à recevoir	5 457,87	97 132,09	-91 674,22
490011	Charges reportées	1 659 777,48	1 552 266,37	107 511,11
490090	<i>Produits à recevoir auprès d'entités UE consolidées</i>	0,00	0,00	0,00
490091	<i>Charges reportées auprès d'entités UE consolidées</i>	0,00	0,00	0,00
400009	<i>Créances à court terme auprès d'entités UE consolidées</i>	0,00	633 994,15	-633 994,15
500000	Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 005 256,91	23 916 817,59	-2 911 560,68
	TOTAL ACTIFS COURANTS	31 528 100,60	33 147 929,95	-1 619 829,35
	TOTAL	66 405 058,49	69 564 554,78	-3 159 496,29

1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – PASSIF

Compte de consolidation		31.12.2020	31.12.2019	Variation
	PASSIF			
	A. Actif net	44 530 678,20	43 026 818,12	1 503 860,08
140000	Excédents/déficits accumulés	43 026 818,12	41 046 178,26	1 980 639,86
141000	Résultat économique de l'exercice – profits+/-pertes-	1 503 860,08	1 980 639,86	-476 779,78
	B. Participations minoritaires			0,00
	C. PASSIF NON COURANT	105 510,17	105 510,17	0,00
161000	Avantages du personnel	0,00	0,00	0,00
163000	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
172000	Autres dettes à long terme	105 510,17	105 510,17	0,00
172100	Autres dettes à long terme	105 510,17	105 510,17	0,00
172009	Autres dettes à long terme auprès d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
172020	Préfinancement perçu d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
172029	Autres dettes à long terme provenant d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
	TOTAL A+B+C	44 636 188,37	43 132 328,29	1 503 860,08
				0,00
	D. PASSIF COURANT	21 768 870,12	26 432 226,49	-4 663 356,37
483000	Provisions pour risques et charges	2 500,00	0,00	2 500,00
440000	Comptes montants dus	21 766 370,12	26 432 226,49	-4 665 856,37
441000	Créances courantes	897 200,58	788 986,74	108 213,84
442000	Dettes à long terme échéant en cours d'exercice	0,00	0,00	0,00
443000	Créditeurs divers	499 918,36	409 329,60	90 588,76
491000	Autre	4 280 963,32	4 816 047,20	-535 083,88
491010	Charges à payer	4 259 513,72	4 799 955,14	-540 441,42
491011	Crédit reporté	17 780,30	0,00	17 780,30
491012	Autre	3 669,30	16 092,06	-12 422,76
491090	Charges à payer auprès d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
491091	Crédit reporté auprès d'entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
440009	Montants dus à des entités UE consolidées	16 088 287,86	20 417 862,95	-4 329 575,09
440019	Préfinancement perçu d'entités UE consolidées	16 088 287,86	20 417 862,95	-4 329 575,09
440029	Autres montants dus à des entités UE consolidées	0,00	0,00	0,00
	TOTAL D. PASSIF COURANT	21 768 870,12	26 432 226,49	-4 663 356,37
				0,00
	TOTAL	66 405 058,49	69 564 554,78	-3 159 496,29

1.4 COMPTE DE RÉSULTAT 2020

Compte de consolidation		2020	2019	Variation
706199	Fonds transférés par la Commission vers d'autres institutions	0,00	0,00	0,00
740100	Contributions des pays de l'AELE membres de l'EEE	0,00	0,00	0,00
743000	Recouvrement de dépenses	0,00	0,00	0,00
744000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	19 404 646,40	20 602 349,82	-1 375 447,86
745000	Autres recettes de fonctionnement	80 294 973,81	77 909 791,68	2 385 182,13
777777	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	99 699 620,21	98 512 141,50	1 009 734,27
610000	Dépenses administratives	-43 885 931,63	-39 221 843,65	-4 486 343,54
620100	Ensemble des dépenses de personnel	-24 660 708,84	-22 902 814,08	-1 720 150,32
630100	Dépenses liées aux immobilisations	-7 891 847,62	-8 616 830,86	724 983,24
611000	Autres dépenses administratives	-11 333 375,17	-7 702 198,71	-3 491 176,46
600000	Dépenses opérationnelles	-54 146 835,43	-57 307 646,99	3 160 811,56
606000	Autres dépenses opérationnelles	-54 146 835,43	-57 307 646,99	3 160 811,56
666666	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-97 855 022,62	-96 529 490,64	-1 325 531,98
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	1 666 853,15	1 982 650,86	-315 797,71
750000	Recettes financières	0,00	0,00	0,00
650000	Dépenses financières	-162 993,07	-2 011,00	-160 982,07
680000	Mouvements des pensions (- charges, + produits)			0,00
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS HORS EXPLOITATION	-162 993,07	-2 011,00	-160 982,07
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 503 860,08	1 980 639,86	-476 779,78
790000	Gains extraordinaires (+)			0,00
690000	Pertes extraordinaires (-)			0,00
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES	0,00	0,00	0,00
	RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE	1 503 860,08	1 980 639,86	-476 779,78

1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2020 (MÉTHODE INDIRECTE)

	2020	2019
Flux de trésorerie des activités ordinaires		
Excédent/(déficit) des activités ordinaires	1 503 860,08	1 980 639,86
Activités de fonctionnement		
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles) +	1 519 162,00	1 589 314,06
Dépréciation (immobilisations corporelles) +	5 601 954,28	5 396 838,64
Augmentation/(diminution) de provisions pour risques et charges	2 500,00	0,00
Augmentation/(diminution) d'une réduction de valeur des dettes douteuses	158 974,62	0,00
(Augmentation)/diminution du stock	12 440,00	0,00
(Augmentation)/diminution du préfinancement à long terme	0,00	0,00
(Augmentation)/diminution du préfinancement à court terme	-1 894 895,32	818 630,27
(Augmentation)/diminution des créances à percevoir à long terme	0,00	0,00
(Augmentation)/diminution des créances à percevoir à court terme	-202 244,78	1 682 721,92
(Augmentation)/diminution des créances liées à des entités UE consolidées	633 994,15	-633 994,15
Augmentation/(diminution) d'autres dettes à long terme	0,00	0,00
Augmentation/(diminution) des montants dus	-336 281,28	-563 738,41
Augmentation/(diminution) des dettes liées aux entités UE consolidées	-4 329 575,09	-8 178 410,86
Autres mouvements non liés à des flux de trésorerie		651 340,94
Flux de trésorerie nets provenant d'activités de fonctionnement	2 669 888,66	2 743 342,27
Flux de trésorerie sur investissements		
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles (-)	-5 581 449,34	-9 587 362,33
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	0,00	
Flux de trésorerie nets sur investissements	-5 581 449,34	-9 587 362,33
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-2 911 560,68	-6 844 020,06
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	23 916 817,59	30 760 837,65

1.6 VARIATION DE L'ACTIF NET – 2020

Actif net	Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Actif net (total)
Solde au 31 décembre 2019	41 046 178,26	1 980 639,86	43 026 818,12
Changements de méthodes comptables 1)			0,00
Solde au 1^{er} janvier 2020	41 046 178,26	1 980 639,86	43 026 818,12
Autres 2)			0,00
Mouvements de justes valeurs			0,00
Variations de la réserve du Fonds de garantie			0,00
Affectation du résultat économique précédent	1 980 639,86	-1 980 639,86	0,00
Montants alloués aux États membres			0,00
Résultat économique de l'exercice		1 503 860,08	1 503 860,08
Solde au 31 décembre 2020	43 026 818,12	1 503 860,08	44 530 678,20

1.7 PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

1.7.1 Fondements juridiques et règles comptables

Les états financiers de l'AESM pour 2020 ont été élaborés sur la base des documents suivants:

- le règlement fondateur de l'AESM (règlement (CE) n° 1406/2002, tel que modifié);
- le règlement financier de l'AESM (tel qu'adopté le 25 juillet 2019);
- la décision n° 2009/30 de l'AESM sur les règles d'inventaire (sur la base des règlements et des lignes directrices de la Commission applicables en la matière);
- les «lignes directrices comptables» telles que fournies par le comptable de la Commission ainsi que les instructions de clôture pour 2020.

Conformément à l'article 98 du règlement financier de l'AESM, l'AESM élabore ses états financiers sur la base des règles de la comptabilité d'exercice, qui découlent des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) ou, par défaut, des normes internationales d'information financière (IFRS).

Ces normes comptables, adoptées par le comptable de la Commission, doivent être appliquées par l'ensemble des institutions et organismes de l'Union européenne qui relèvent du champ d'application de la consolidation, afin d'établir un ensemble de règles uniformes en matière de comptabilité, d'évaluation et de présentation des comptes en vue d'harmoniser le processus d'établissement des états financiers et de consolidation. Les comptes sont tenus en euros sur la base de l'année civile.

1.7.2 Principes comptables

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, le résultat et les flux de trésorerie d'une entité, utiles à tout un éventail d'utilisateurs.

Les considérations générales (ou principes comptables) à suivre lors de la préparation des états financiers sont décrites dans la règle comptable n° 2 de l'UE et sont identiques à celles décrites dans l'IPSAS 1, à savoir: présentation fidèle, comptabilité d'exercice, continuité des activités, cohérence de la présentation, agrégation des données, compensation et comparabilité des informations.

L'établissement des états financiers conformément aux règles et principes susmentionnés nécessite que la direction effectue des estimations affectant les montants enregistrés de certains postes de l'état de la situation financière et du compte de résultat, ainsi que les informations sur les actifs et passifs éventuels.

1.7.3 Base de préparation

a) *Monnaies et base de conversion*

Les états financiers sont présentés en euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Union européenne.

b) *Transactions et soldes*

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros sur la base des taux de change en vigueur aux dates des transactions concernées. Les gains et pertes de change liés au règlement de transactions en devises étrangères et à la conversion, aux taux de change de fin d'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont portés au compte de résultat économique.

c) *Utilisation d'estimations*

Conformément aux IPSAS et aux principes comptables généralement reconnus, les états financiers incluent nécessairement des montants basés sur des estimations et des hypothèses formulées par la direction sur la base des informations les plus fiables dont elle dispose. Les principales estimations portent notamment sur les montants des provisions, le risque financier lié aux créances à percevoir, les produits à recevoir et les charges à payer, les actifs et passifs éventuels et le degré de dépréciation des immobilisations corporelles et des valeurs patrimoniales, installations, machines et outillages. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les changements d'estimations sont pris en compte sur l'exercice au cours duquel ils sont connus.

1.7.4 État de la situation financière

a) Immobilisations incorporelles

Les licences de logiciels informatiques qui ont été acquises sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur. Les immobilisations sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Les immobilisations incorporelles développées en interne sont capitalisées lorsque les critères pertinents des règles comptables de l'Union européenne sont satisfaits. Les coûts capitalisables comprennent tous les coûts directement imputables à la création, la production et la préparation des actifs afin qu'ils soient opérationnels selon le mode de fonctionnement envisagé par la direction. Les coûts liés aux activités de recherche, les coûts de développement et d'entretien non capitalisables sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

b) Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs ou le potentiel de service associés à cet actif iront à l'AESM et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Étant donné que l'AESM ne recourt pas à l'emprunt pour financer l'acquisition de valeurs patrimoniales, d'installations, machines et outillages, elle ne supporte pas de charges d'emprunt sur ces acquisitions.

Les terrains et les œuvres d'art ne sont pas amortis, leur durée de vie étant considérée comme indéfinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties, puisqu'elles ne sont pas encore disponibles pour utilisation. L'amortissement des autres actifs est calculé selon la méthode linéaire, de manière à imputer leur coût sur leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée de vie utile estimée, comme suit:

TAUX D'AMORTISSEMENT	
Type d'actif	Taux linéaire d'amortissement
Immeubles	4 %
Installations, machines et équipements	10 % à 25 %
Mobilier	10 % à 25 %
Installations et accessoires	10 % à 25 %
Parc automobile	25 %
Matériel informatique	25 %
Autres immobilisations corporelles	10 % à 25 %

c) Préfinancements

Un préfinancement est un paiement destiné à fournir une avance au bénéficiaire, c'est-à-dire un fonds de trésorerie. Il peut être fractionné en plusieurs versements sur une période définie dans la convention de préfinancement spécifique. Le fonds de trésorerie (ou l'avance) est remboursé ou utilisé aux fins pour lesquelles il a été fourni pendant la période définie dans la convention. Si le bénéficiaire n'encourt pas de dépenses éligibles, il est dans l'obligation de restituer le préfinancement à l'Union européenne. Le montant du préfinancement est apuré (en tout ou en partie) à mesure de l'acceptation des coûts éligibles et des remboursements éventuels, et ce montant est passé en charges.

d) Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur initiale diminuée des dépréciations pour perte de valeur. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que l'AESM ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et son montant recouvrable. La

dépréciation est portée au compte de résultat. Une dépréciation générale, sur la base de l'expérience antérieure, est également comptabilisée pour les ordres de recouvrement non exécutés qui ne font pas déjà l'objet d'une dépréciation spécifique.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers et se définissent comme des actifs courants. Ils comprennent l'encaisse et les dépôts bancaires à vue.

f) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque l'AESM supporte une obligation actuelle vis-à-vis de tiers (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable. Aucune provision n'est comptabilisée pour des pertes opérationnelles futures. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsque la provision comprend un grand nombre d'éléments, l'obligation est estimée en pondérant tous les résultats possibles en fonction de leur probabilité (méthode de la «valeur attendue»).

g) Comptes montants dus

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception des factures pour le montant initial de celles-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'Union européenne et acceptés par celle-ci.

h) Charges à payer/produits à recevoir et charges et crédits à reporter

Dans le cadre des règles comptables de l'Union européenne, les transactions et événements sont constatés dans les états financiers de l'exercice auquel ils se rapportent. À la fin de la période comptable, les charges à payer sont constatées sur la base d'un montant estimatif des transferts dus au titre de l'exercice. Le calcul des charges à payer est effectué conformément aux lignes directrices opérationnelles et pratiques publiées par le comptable, qui visent à faire en sorte que les états financiers fournissent une image fidèle de la situation.

Les produits sont également comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. En fin d'exercice, lorsqu'une facture n'a pas été envoyée alors que le service a été rendu ou les biens livrés à l'EMSA, ou qu'il existe un accord contractuel, un montant correspondant est comptabilisé dans les états financiers en tant que produit à recevoir.

Par ailleurs, lorsque, en fin d'exercice, une facture a été envoyée alors que le service n'a pas encore été rendu ou que les biens n'ont pas encore été livrés, le crédit correspondant est reporté et sera comptabilisé lors de l'exercice comptable suivant.

1.7.5 Compte de résultat

a) Recettes

- Recettes issues des opérations sans contrepartie directe.

Elles constituent la grande majorité des recettes de l'AESM et comprennent essentiellement la subvention versée par la DG MOVE et l'aide perçue de la DG NEAR, de la DG DEFIS et de la DG MARE.

- Recettes issues des opérations avec contrepartie directe

Le produit de la vente de biens et services est comptabilisé lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. La comptabilisation du produit d'une transaction impliquant la fourniture de services s'effectue en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

Les principales recettes issues des opérations avec contrepartie directe de l'AESM comprennent les taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT, les produits liés au projet Equasis et les divers services fournis à d'autres agences.

b) Dépenses

Les charges liées à des opérations avec contrepartie directe telles que des achats de biens ou de services sont comptabilisées lorsque les fournitures sont livrées/les services sont fournis et accepté(e)s par l'AESM. Elles sont évaluées au coût de facturation initial.

Lorsqu'une demande de paiement ou une déclaration de dépenses satisfaisant aux critères de comptabilisation est reçue, elle est comptabilisée en charges à concurrence du montant éligible. En fin d'exercice, les dépenses éligibles encourues dues aux bénéficiaires mais non encore déclarées sont estimées et comptabilisées en charges à payer.

1.7.6 Actifs et passifs éventuels

a) Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'Union européenne. Une information sur un actif éventuel est fournie lorsque l'entrée d'avantages économiques ou un potentiel de service est probable.

b) Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'AESM; ou une obligation actuelle résultant d'événements passés mais non comptabilisée, soit parce qu'il est peu probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler l'obligation, soit dans les cas extrêmement rares où aucune estimation fiable ne peut être faite pour le montant de l'obligation.

1.8 NOTES CONCERNANT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

1.8.1 Actifs immobilisés

Les variations suivantes ont été enregistrées pour les immobilisations incorporelles en 2020:

2020		Logiciels produits en interne	Autres logiciels	Total logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeur comptable brute au 1.1.2020	+	16 999 239,26		16 999 239,26	8 297 266,02	25 296 505,28
Ajouts	+	0,00		0,00	3 243 956,06	3 243 956,06
Produits de cessions	-			0,00		0,00
Transferts entre lignes	+/-			0,00		0,00
Autres variations (2)	+/-			0,00		0,00
Valeur brute comptable au 31.12.2020		16 999 239,26	0,00	16 999 239,26	11 541 222,08	28 540 461,34
Cumul des amortissements et moins-values au 01.01.2020	-	-13 686 881,26		-13 686 881,26	0,00	-13 686 881,26
Amortissements	-	-1 519 162,00		-1 519 162,00		-1 519 162,00
Reprises d'amortissements	+			0,00		0,00
Produits de cessions	+			0,00		0,00
Pertes de valeur (2)	-			0,00		0,00
Reprises de moins-values	+			0,00		0,00
Transferts entre lignes	+/-			0,00		0,00
Autres variations (2)	+/-			0,00		0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 31.12.2020		-15 206 043,26	0,00	-15 206 043,26	0,00	-15 206 043,26
Valeur nette comptable au 31.12.2020		1 793 196,00	0,00	1 793 196,00	11 541 222,08	13 334 418,08

Conformément à la règle comptable n° 7 de l'UE, les amortissements ont été enregistrés mensuellement dans le système SAP.

Comme l'exige la règle n° 6 de la Commission européenne, les immobilisations incorporelles en cours ont été enregistrées à compter du 1^{er} janvier 2010. Tous les projets débutant après le 1^{er} janvier 2010 et présentant une valeur estimative supérieure à 250 000 EUR (coût total) ont été intégrés dans le compte 214000.

Les variations suivantes ont été enregistrées pour les immobilisations corporelles en 2020:

2020		Immeubles	Installations, machines et outillage	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Autres installations générales et agencements	Total
Valeur comptable brute au 1.1.2020	+	51 037,72	62 119 144,45	8 788 630,43	784 752,75	11 899 450,53	83 643 015,88
Ajouts	+	78 540,27	1 190 324,00	238 302,84	11 107,13	1 656 912,04	3 175 186,28
Produits de cessions	-		-227 745,00			-609 948,00	-837 693,00
Transferts entre lignes	+/-						0,00
Autres variations (1)	+/-						0,00
Valeur brute comptable au 31.12.2020		129 577,99	63 081 723,45	9 026 933,27	795 859,88	12 946 414,57	85 980 509,16
							0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 01.01.2020	-	-34 415,72	-42 365 498,45	-7 089 541,43	-488 517,94	-9 148 177,53	-59 126 151,07
Dépréciation	-	-10 338,27	-4 529 394,00	-830 438,84	-33 131,13	-777 316,04	-6 180 618,28
Reprises de dépréciations	+						0,00
Produits de cessions	+		227 745,00			350 919,00	578 664,00
moins-values (1)	-						0,00
Reprises de moins-values	+						0,00
Transferts entre lignes	+/-						0,00
Autres variations (1)	+/-						0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 31.12.2020		-44 753,99	-46 667 147,45	-7 919 980,27	-521 649,07	-9 574 574,57	-64 728 105,35
Valeur nette comptable au 31.12.2020		84 824,00	16 414 576,00	1 106 953,00	274 210,81	3 371 840,00	21 252 403,81

Conformément à la règle comptable n° 7 de la Commission européenne, les amortissements ont été enregistrés mensuellement dans le système SAP.

1.8.2 Préfinancement à long terme

Compte		31.12.2020	31.12.2019
299290	PF mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission (préfinancement alloué à des tierces parties)	290 136,00	290 136,00
299000	Total	290 136,00	290 136,00

Le montant de 290 136,00 EUR concerne le préfinancement alloué par l'AESM au projet Equasis (actuellement hébergé par l'AESM). Ce montant, initialement enregistré en tant qu'actif éventuel fin 2009, a été requalifié en tant que préfinancement à long terme alloué après la reconnaissance officielle de cette dette par le conseil d'administration d'Equasis.

1.8.3 Stocks

Compte	Créances de	31.12.2020		
		Total brut	Réduction de valeur (-)	Valeur nette
310500	Mesures de lutte contre la pollution - dispersants/produits chimiques	4 473 476,00	0,00	4 473 476,00
292000	Total	4 473 476,00	0,00	4 473 476,00

1.8.4 Préfinancement à court terme

Compte	Préfinancement sans intérêts pour l'entité UE < 1 an	31.12.2020	31.12.2019
405290	PF mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission (préfinancement alloué à des tierces parties)	3 136 002,48	1 241 107,16
405297	Charges à payer sur PF tierces parties - Mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission		
405200	Total	3 136 002,48	1 241 107,16

Ces préfinancements concernent principalement l'appel d'offres pour la lutte contre la pollution et d'autres activités opérationnelles.

1.8.5 Créances à court terme

Créances courantes	31.12.2020			31.12.2019		
	Créances de	Total brut	Montants réduits (-)	Valeur nette	Total brut	Montants réduits (-)
Clients	324 978,47	-37 817,58	287 160,89	47 704,14	-5 914,51	41 789,63
États membres	944 091,55		944 091,55	1 222 841,64		1 222 841,64
AELE	2 450,81		2 450,81	1 261,79		1 261,79
Pays tiers	63 824,05		63 824,05	11 806,76		11 806,76
Autres créances courantes (1)	7 270,23		7 270,23	7 207,83		7 207,83
Total	1 342 615,11	-37 817,58	1 304 797,53	1 290 822,16	-5 914,51	1 284 907,65

Le montant initial de toutes les créances à percevoir est reporté, déduction faite du montant des moins-values, lorsqu'il est évident que l'Agence ne sera pas en mesure de percevoir la totalité des montants dus au regard des créances initiales. Cette analyse est effectuée sur la base des soldes en fin d'exercice tels qu'ils apparaissent au moment de la préparation des états financiers.

Le montant des réductions est imputé au compte de résultat économique.

Les créances courantes auprès des États membres correspondent à la T.V.A. à récupérer (Portugal) et les créances courantes auprès des pays tiers sont principalement liées aux taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT.

Les créances diverses (compte: 410900) s'élèvent à un total de **-56 667,67 EUR** et se composent de:

Créances diverses	31.12.2020			31.12.2019		
	Personnel	-56 667,67		-56 667,67	-64 211,06	
Autre (2)			0,00			0,00
Total	-56 667,67	0,00	-56 667,67	-64 211,06	0,00	-64 211,06

Les autres comptes de régularisation actif et passif d'un montant total de **1 665 235,35 EUR** en fin d'exercice se composaient de:

5 457,87 EUR (produits à percevoir concernant les recettes issues des opérations LRIT avec contrepartie directe);
1 659 777,48 EUR (charges reportées telles que la maintenance de logiciels prépayée, facture payée liée au loyer du 1^{er} trimestre 2020, etc.).

1.8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Description	31.12.2020	31.12.2019
<i>Encaisse non affectée:</i>	21 005 256,91	23 916 817,59
Comptes courants (comptes bancaires)	20 959 578,04	23 892 466,76
Régies d'avances	45 678,87	24 350,83
Total	21 005 256,91	23 916 817,59

La trésorerie ne concerne que l'actif disponible du fait qu'il n'y a pas d'autres équivalents de trésorerie ni de placements liquides à enregistrer. À l'heure actuelle, l'Agence dispose d'une banque principale (ING Belgique) auprès de laquelle le compte principal est utilisé pour tous les paiements et revenus liés à la subvention de la Commission. D'autres comptes ont été ouverts auprès d'ING pour la gestion des recettes affectées, tandis que trois régies d'avances sont également organisées via des comptes bancaires ouverts auprès de la Novo Banco Portugal.

En 2020, l'EMSA a ouvert plusieurs comptes auprès du Crédit Agricole, bien qu'ils n'aient pas été activés.

1.8.7 Capital

Le capital de l'AESM est augmenté du résultat économique positif de l'année 2020 (**1 503 860,08 EUR**) et s'établit à

44 530 678,20 EUR.

1.8.8 Autres dettes à long terme

D'un montant total de **105 510,17 EUR**, ce compte se compose de:

82 618,09 EUR – dépôts LRIT à long terme et intérêts recouverts auprès des différents clients

22 892,08 EUR – intérêts financiers liés à plusieurs projets de recettes affectées (Equasis, Frontex etc.)

1.8.9 Dettes à court terme

Les créances courantes atteignent la somme de **897 200,58 EUR** et se composent de:

Créances courantes	31.12.2020	31.12.2019
Fournisseurs	888 344,30	781 192,68
États membres		0,00
AELE		
Pays tiers	1 116,22	
Autres (1)	7 740,06	7 794,06
Total	897 200,58	788 986,74

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception des factures pour le montant initial de celles-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'Agence et acceptés par celle-ci.

La ligne Autres (1) se compose de:

(1) Veuillez préciser les «Autres créances courantes»:	31.12.2020	31.12.2019
Montants dus de la part d'organismes publics	4 724,81	4 778,81
Entités consolidées	3 015,25	3 015,25
Total	7 740,06	7 794,06

Créditeurs divers

Créditeurs divers	31.12.2020	31.12.2019
Personnel	-2 751,46	-2 751,46
Autres (2)	502 669,82	412 081,06
Total	499 918,36	409 329,60

La ligne Autres (2) se compose de:

(2) Veuillez préciser les «Autres créditeurs divers»:	31.12.2020	31.12.2019
Préfinancement reçu < 1 an	320 438,65	389 892,30
Actifs ABAC – produit reçu	159 924,00	0,00
Paiements à renvoyer	22 343,10	22 155,65
ONSS & autres	-35,93	33,11
Total	502 669,82	412 081,06

Les comptes de régularisation actif et passif s'élèvent au total à **4 277 294,02 EUR** et représentent principalement des factures à recevoir en 2020 pour des services rendus ou des produits livrés en 2020 (charges à payer: 4 259 513,72 EUR) et les congés non pris du personnel au 31.12.2020 (558 448,09 EUR).
Le crédit reporté est lié à un contrat de services TIC conclu avec l'OEDT.

Description	31.12.2020	31.12.2019
Charges à payer	4 259 513,72	4 799 955,14
Congés annuels non pris *	558 448,09	396 182,84
Autres charges à payer	3 701 065,63	4 403 772,30
Crédit reporté	17 780,30	0,00
Total	4 277 294,02	4 799 955,14

Conformément à la règle comptable n° 10 de la Commission européenne et au chapitre 19 des IPSAS (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les comptes de régularisation permettent d'enregistrer les montants dus pour des services rendus ou des produits livrés, mais qui restent impayés, n'ont pas été facturés ou officiellement convenus avec le fournisseur, y compris les sommes dues aux employés (notamment les arriérés de congés payés). Les comptes de régularisation sont établis sur la base des estimations des ordonnateurs (évaluation basée sur les montants reportés imputables à 2020-2020).

Conformément à la règle comptable n° 12 de la Commission européenne, une dette due pour congés non pris (cumulant les absences compensées) en fin d'exercice a été intégrée dans l'état de la situation financière à la ligne Passif courant (créances courantes).

Le solde du préfinancement reçu d'entités CE consolidées après réduction atteignait **16,088,287.86 EUR** et se compose de:

- 1 575 799,69 EUR (DG MOVE – résultat 2020);
- 4 962 327,95 EUR (préfinancement perçu de la DG DEFIS);
- 2 866 194,61 EUR (préfinancement perçu de la DG MARE);
- 3 648 415,73 EUR (préfinancement perçu de la DG NEAR);
- 100 539,83 EUR (préfinancement perçu de la DG CLIMA);
- 2 837 417,33 EUR (préfinancement perçu de FRONTEX);
- 97 592,72 EUR (préfinancement perçu de l'AACP).

1.8.10 Actif éventuel

Compte	Description	31.12.2020	31.12.2019
901100	Garanties reçues	3 242 098,30	3 769 694,08
901120	Garanties reçues dans le cadre de préfinancements *	3 042 098,30	3 969 694,08
901180	Garanties de bonne fin	200 000,00	-200 000,00
901190	a) Autres garanties	0,00	0,00
901900	b) Autres actifs éventuels	-127 071,55	0,00
901000	Total	3 115 026,75	3 769 694,08

Ces montants se rapportent à la garantie opérationnelle liée au paiement du préfinancement. Les autres actifs éventuels concernent une demande de dommages-intérêts à verser.

1.8.11 Autres informations importantes

Compte	Autres informations importantes	31.12.2020	31.12.2019
904200	RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	55 911 356,05	57 224 678,72
904370	Engagement contractuel (pour lequel aucun engagement budgétaire n'a encore été effectué)	0,00	0,00
904400	Contributions aux organismes concernés	0,00	0,00
904100	Engagements non utilisés	0,00	0,00
904500	Engagements sur contrat de location	2 951 360,39	3 010 052,81
904000	Total	58 862 716,44	60 234 731,53

Le RAL («reste à liquider») est le montant engagé pendant l'exercice reporté à l'exercice 2020.

Les engagements sur contrat de location font référence aux contrats de location à long terme pour les locaux de l'AESM.

Au 1^{er} février 2020, le Royaume-Uni a cessé d'être un État membre de l'Union européenne. Après la conclusion de l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (ci-après «accord de retrait») entre les deux parties, le Royaume-Uni s'est engagé à honorer toutes ses obligations au titre du CFP actuel et des perspectives financières antérieures découlant de son appartenance à l'Union. Le Royaume-Uni a contribué au budget 2020 de l'UE au cours de l'année et il a perçu des paiements comme s'il était un État membre.

À la date de transmission de ces comptes et sur la base de l'accord de retrait conclu et déjà en vigueur, il n'y a pas d'incidence financière à déclarer sur ces comptes. Pour en savoir plus sur l'incidence de l'accord de retrait sur l'UE, veuillez consulter les comptes annuels consolidés de l'UE pour 2020.

1.8.12 Note concernant les comptes annuels se rapportant aux frais de personnel calculés par le PMO

Tous les calculs des traitements indiquant les dépenses salariales totales comprises dans l'état de la performance financière de l'Agence sont externalisés auprès de l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également dénommé PMO), qui est un office central de la Commission européenne.

Le PMO a pour mission de gérer les droits financiers du personnel permanent, temporaire et contractuel travaillant à la Commission, ainsi que de calculer et de payer ses traitements et autres droits financiers. Il assure également ces services pour d'autres institutions et agences de l'UE. Le PMO est aussi chargé de gérer la caisse de maladie des institutions, conjointement avec le traitement et le paiement des demandes de remboursement émanant des membres du personnel. Il gère en outre la caisse des pensions et paie les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO fait l'objet d'un audit de la part de la Cour des comptes européenne.

L'Agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant le calcul des dépenses salariales. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans le rapport mensuel de paie utilisé pour la comptabilité des dépenses salariales. Elle n'est pas responsable du calcul des dépenses salariales effectué par le PMO.

1.9 NOTES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT

1.9.1 Recettes

Compte	Recettes d'exploitation	2020	2019
744000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	19 404 646,40	20 602 349,82
760000	Personnel		
744100	Recettes liées aux immobilisations	177 744,44	126 600,00
744900	Autres recettes administratives	19 226 901,96	20 475 749,82
744910	Autre	0,00	0,00
744919	<i>Recettes administratives provenant d'entités UE consolidées</i>	19 226 901,96	20 475 749,82
745000	Autres revenus d'exploitation	80 294 973,81	77 909 791,68
745100	Ajustements des provisions		
745200	Bénéfices réalisés sur le taux de change	13 148,14	2 544,10
745900	Autre	80 281 825,67	77 907 247,58
745910	Autre	882 433,36	293 242,54
745909	<i>Recettes d'exploitation provenant d'entités UE consolidées (2)</i>	79 399 392,31	77 614 005,04
745919	<i>Contribution de l'Union européenne</i>	79 399 392,31	76 979 276,96
745929	<i>Autres recettes d'exploitation provenant d'entités UE consolidées</i>	0,00	634 728,08
777777	Total	99 699 620,21	98 512 141,50

Le compte 744919 porte sur les recettes administratives liées aux projets en cours financés par la Commission européenne ou d'autres agences de l'UE (principalement FRONTEX) et comptabilisées dans les comptes de régularisation interentités.

Les recettes totales ont augmenté (+1,21 %) à la suite de l'augmentation des projets retenus (+) et des subventions de la Commission.

1.9.2 Dépenses

Compte		2020	2019
610000	Dépenses administratives	43 885 931,63	39 221 843,65
620100	Ensemble des dépenses de personnel	24 660 708,84	22 902 814,08
620100	Dépenses de personnel	24 565 839,68	22 902 814,08
620109	Dépenses de personnel auprès d'entités consolidées	94 869,16	0,00
630100	Dépenses liées aux immobilisations	7 891 847,62	8 616 830,86
611000	Autres dépenses administratives	11 333 375,17	7 702 198,71
611100	Terrains et immeubles	3 301 709,81	2 546 642,95
611109	Terrains et immeubles auprès d'entités consolidées	168 371,51	166 201,01
611900	Ensemble des autres dépenses	7 863 293,85	4 989 354,75
611910	Autre	7 081 944,20	4 391 815,41
611919	<i>Dépenses administratives auprès d'entités consolidées</i>	781 349,65	597 539,34
600000	Dépenses opérationnelles	54 146 835,43	57 307 646,99
606000	Autres dépenses opérationnelles	54 146 835,43	57 307 646,99
630000	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
640000	Pertes de change	16 452,08	10 935,39
606900	Autres dépenses opérationnelles	54 130 383,35	57 296 711,60
606910	Autre	54 130 383,35	57 296 711,60
606919	<i>Autres – Entités consolidées</i>	0,00	0,00
666666	Total	98 032 767,06	96 529 490,64

Les dépenses ont globalement augmenté de 1,55 % entre 2019 et 2020.

1.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Description du grade le plus élevé	Grade	Nombre de personnes possédant ce grade	Prêts à des parties liées	
			Montant nominal	Montant restant dû au 31 décembre
Directeur exécutif	AD14	1	-	-

Les parties liées de l'Agence correspondent à son personnel de direction principal.

Les opérations entre l'Agence et les principaux dirigeants ont lieu dans le cadre des activités normales de l'Agence et, dans ce cas, aucune obligation spécifique de communication d'informations n'est requise pour ces opérations, conformément à la règle comptable n° 15 de la Commission européenne.

Les rémunérations, indemnités et autres droits sont couverts par le régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2020

Article 99 du règlement financier de l'AESM

2.1 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2020 – RÉSUMÉ (FORMAT DG BUDG)

		2020	2019
RECETTES			
Subvention de la Commission (pour le budget de fonctionnement – titres 1, 2 et 3 – de l'Agence)	+	80 975 192,00	79 265 390,57
Fonds de l'UE pour la mise en œuvre des tâches liées au composant Surveillance maritime du service de sécurité Copernicus	+	9 855 000,00	9 646 000,00
ECPI	+	0,00	2 000 000,00
Sécurité maritime, sécurité et protection de l'environnement marin dans les régions de la mer Noire et de la mer Caspienne	+	0,00	2 000 000,00
Fonds de l'UE pour les pays candidats et les pays potentiellement candidats	+	625 000,00	-8 837,10
Fonds de l'UE pour la mise en œuvre de SAFEMED	+	563 855,08	0,00
Fonds de l'UE pour la fourniture de services dans le cadre de l'accord de niveau de service correspondant avec FRONTEx	+	2 735 785,71	1 758 264,23
Fonds de l'UE pour la fourniture de services dans le cadre de l'accord de niveau de service correspondant avec l'AECF	+	105 000,00	73 749,24
Accord de coopération entre la Commission européenne, la DG Clima et l'AESM pour la mise en œuvre du règlement MRV	+	100 000,00	0,00
Fonds de l'UE pour soutenir la mise en place d'un portail de déclaration harmonisé et de canaux d'échange d'informations plus solides entre les administrations	+	2 248 000,00	0,00
Revenu d'honoraires (LRIT)	+	190 299,62	291 171,26
Recettes provenant des contributions pour EQUASIS des États membres	+	400 000,00	500 000,00
THETIS UE	+	0,00	-18 451,41
Projet pilote relatif aux garde-côtes	+	0,00	-200 820,17
Convention du travail maritime (OMI)	+	-43 730,69	77 237,62
Autres revenus	+	67 196,23	69 371,65
Centre de conférences (OEDT)	+	24 000,00	93 000,00
TOTAL RECETTES (a)		97 845 597,95	95 546 075,89
DÉPENSES			
<i>Titre I: Personnel</i>			
Paievements	-	27 010 860,90	26 093 964,68
Reports au prochain exercice	-	336 810,60	133 808,61
<i>Titre II: Dépenses administratives</i>			
Paievements	-	3 741 592,62	3 689 950,14
Reports au prochain exercice	-	1 583 059,39	694 558,96
<i>Titre III: Charges d'exploitation</i>			
Paievements	-	23 553 686,98	24 213 368,63
Reports au prochain exercice	-	4 439,00	0,00
<i>Titre IV: Charges d'exploitation</i>			
Paievements	-	23 723 464,18	23 103 532,25
Crédits reportés	-	0,00	6 568,45
<i>Titre V: Recettes affectées externes (R0)</i>			
Paievements	-	20 002 211,59	20 090 306,39
Crédits reportés	-	17 054 290,72	20 467 592,21
TOTAL DÉPENSES (b)		117 010 415,98	118 493 650,32
RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANNUEL (a-b)		-19 164 818,03	-22 947 574,43
Annulation de crédits de paiement inutilisés reportés de l'exercice précédent	+	118 353,71	127 545,30
Ajustement pour le report de l'exercice précédent des crédits disponibles au 31.12 provenant de recettes affectées	+	20 625 567,95	25 114 534,03
Différences de taux de change pour l'exercice (gain +/perte -)	+/-	-3 303,94	-8 391,29
SOLDE DÉCOULANT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 575 799,69	2 286 113,61
Solde de l'exercice N-1	+/-	2 286 113,61	6 029 204,41
Solde positif de l'exercice N-1 remboursé à la Commission au cours de l'exercice N	-	-2 286 113,61	-6 029 204,41
Résultat utilisé pour déterminer les montants en comptabilité générale		1 575 799,69	2 286 113,61

Subvention de la Commission – l'agence comptabilise les recettes cumulées et la Commission les charges à payer		79 399 392,31
Préfinancement demeurant ouvert et restant à rembourser par l'Agence à la Commission au cours de l'exercice N+1		1 575 799,69

L'ajustement pour le report est lié aux actions financées par le projet (crédits R0).

2.1.1 Exécution budgétaire 2020 – Global/Aperçu – Tous les titres – Tous les types de crédit

Titre	Origine des fonds	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%
1	C1	27 403 645,65	27 349 776,67	99,80 %	27 403 645,65	27 010 860,90	98,57 %
	C8	130 169,61	72 657,89	55,82 %	130 169,61	72 657,89	55,82 %
	C9	5 708,00	-	0,00 %	-	-	-
1 Total		27 539 523,26	27 422 434,56	99,57 %	27 533 815,26	27 083 518,79	98,36 %
2	C1	5 236 458,35	5 220 347,40	99,69 %	5 236 458,35	3 700 006,14	70,66 %
	C4	86 757,23	50 147,50	57,80 %	86 757,23	24 000,00	27,66 %
	C5	17 586,48	17 586,48	100,00 %	17 586,48	17 586,48	100,00 %
	C8	676 913,17	616 110,28	91,02 %	676 913,17	616 071,18	91,01 %
	C9	3 220,84	-	0,00 %	-	-	-
2 Total		6 020 936,07	5 904 191,66	98,06 %	6 017 715,23	4 357 663,80	72,41 %
3	C1	22 394 139,62	21 951 512,70	98,02 %	24 440 399,62	23 553 686,98	96,37 %
	C4	4 439,00	-	0,00 %	4 439,00	-	0,00 %
	C8	12 159 493,08	9 275 299,41	76,28 %	-	-	-
3 Total		34 558 071,70	31 226 812,11	90,36 %	24 444 838,62	23 553 686,98	96,35 %
4	C1	25 009 988,00	24 631 703,93	98,49 %	24 084 988,00	23 716 895,73	98,47 %
	C5	312,29	312,29	100,00 %	6 568,45	6 568,45	100,00 %
	C8	35 145 499,60	34 672 182,33	98,65 %	-	-	-
4 Total		60 155 799,89	59 304 198,55	98,58 %	24 091 556,45	23 723 464,18	98,47 %
5	R0	37 056 502,31	30 774 264,51	83,05 %	37 056 502,31	20 002 211,59	53,98 %
5 Total		37 056 502,31	30 774 264,51	83,05 %	37 056 502,31	20 002 211,59	53,98 %
Total général		165 330 833,23	154 631 901,39	93,53 %	119 144 427,87	98 720 545,34	82,86 %

Types de crédit - Nomenclature de la DG BUDG:

- C1: crédits courants
- C4: crédits de réemploi
- C5: crédits de réemploi (reportés)
- C8: crédits reportés automatiques
- C9: crédits annulés
- R0: recettes affectées

2.1.2 Exécution budgétaire 2020 – Détail – Tous les titres – Tous les types de crédit

Origine des fonds	Titre	LB	Description de la ligne budgétaire	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%
C1	1	1100	TRAITEMENTS DE BASE	16 058 893,00	16 056 992,57	99,99 %	16 058 893,00	16 056 992,57	99,99 %
		1101	ALLOCATIONS FAMILIALES	2 709 630,00	2 708 731,04	99,97 %	2 709 630,00	2 708 731,04	99,97 %
		1102	INDEMNITÉS D'EXPATRIATION	2 408 265,00	2 408 055,28	99,99 %	2 408 265,00	2 408 055,28	99,99 %
		1103	INDEMNITÉS DE SECRÉTARIAT	1 845,00	1 782,36	96,60 %	1 845,00	1 782,36	96,60 %
		1113	AGENTS CONTRACTUELS	1 651 910,00	1 651 004,20	99,95 %	1 651 910,00	1 651 004,20	99,95 %
		1115	EXPERTS NATIONAUX DÉTACHÉS	687 917,35	682 135,25	99,16 %	687 917,35	682 135,25	99,16 %
		1116	STAGIAIRES	89 585,00	89 519,92	99,93 %	89 585,00	89 519,92	99,93 %
		1130	COUVERTURE DES RISQUES DE MALADIE	626 995,00	626 256,08	99,88 %	626 995,00	626 256,08	99,88 %
		1131	COUVERTURE DES RISQUES D'ACCIDENTS	70 715,00	70 444,64	99,62 %	70 715,00	70 444,64	99,62 %
		1132	COUVERTURE DU RISQUE DE CHÔMAGE	239 683,00	238 794,96	99,63 %	239 683,00	238 794,96	99,63 %
		1140	ALLOCATIONS À LA NAISSANCE ET EN CAS DE DÉCÈS	2 050,00	1 388,17	67,72 %	2 050,00	1 388,17	67,72 %
		1141	FRAIS DE VOYAGE À L'OCCASION DU CONGÉ ANNUEL	511 701,00	511 090,87	99,88 %	511 701,00	511 090,87	99,88 %
		1147	MISE À DISPOSITION AU TRAVAIL	55 056,00	54 494,02	98,98 %	55 056,00	54 494,02	98,98 %
		1148	TRAVAIL POSTÉ	24 358,00	22 121,90	90,82 %	24 358,00	22 121,90	90,82 %
		1170	INTERPRÈTES FREELANCE	8 762,30	8 348,30	95,28 %	8 762,30	8 348,30	95,28 %
		1172	SERVICES DU CENTRE DE TRADUCTION LUXEMBOURG	30 377,00	30 359,50	99,94 %	30 377,00	30 359,50	99,94 %
		1175	PERSONNEL INTÉRIMAIRE	98 638,00	95 742,46	97,06 %	98 638,00	63 978,71	64,86 %
		1176	CONSULTANTS	25 250,00	25 197,95	99,79 %	25 250,00		0,00 %
		1178	PRESTATIONS EXTERNES	213 122,00	211 031,93	99,02 %	213 122,00	167 817,13	78,74 %
		1190	COEFFICIENTS CORRECTEURS DES RÉMUNÉRATIONS	15 056,00	15 056,00	100,00 %	15 056,00	14 471,11	96,12 %
		1200	DÉPENSES DIVERSES	117 000,00	110 826,80	94,72 %	117 000,00	38 606,80	33,00 %
		1210	DÉPENSES LORS DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS ET DE LA FIN DU CONTRAT	19 000,00	17 800,00	93,68 %	19 000,00	16 968,67	89,31 %
		1220	INDEMNITÉS D'INSTALLATION ET DE RÉINSTALLATION	183 337,00	183 337,00	100,00 %	183 337,00	182 264,09	99,41 %
		1230	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	38 500,00	38 500,00	100,00 %	38 500,00	12 626,35	32,80 %
		1240	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES TEMPORAIRES	36 000,00	36 000,00	100,00 %	36 000,00	35 552,63	98,76 %
		1300	FRAIS DE MISSIONS ET DE DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS	34 000,00	24 200,00	71,18 %	34 000,00	20 056,58	58,99 %
		1410	SERVICE MÉDICAL	62 500,00	59 732,37	95,57 %	62 500,00	26 089,51	41,74 %
		1500	FORMATION	200 000,00	199 020,00	99,51 %	200 000,00	120 029,93	60,01 %
		1600	MESURES SOCIALES ET COÛTS ASSOCIÉS	1 157 000,00	1 157 000,00	100,00 %	1 157 000,00	1 147 673,51	99,19 %
		1601	ASSISTANCE SPÉCIALE ET COÛTS ASSOCIÉS	10 000,00	10 000,00	100,00 %	10 000,00		0,00 %
		1700	RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS	16 500,00	4 813,10	29,17 %	16 500,00	3 206,82	19,44 %

1 Total		27 403 645,65	27 349 776,67	99,80 %	27 403 645,65	27 010 860,90	98,57 %
2	2000 LOYERS	2 294 743,83	2 294 743,83	100,00 %	2 294 743,83	2 294 743,83	100,00 %
	2020 EAU GAZ ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	197 000,00	197 000,00	100,00 %	197 000,00	168 977,78	85,78 %
	2030 NETTOYAGE ET ENTRETIEN	332 138,27	331 036,91	99,67 %	332 138,27	210 537,28	63,39 %
	2040 AMÉNAGEMENT DES LOCAUX SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES	556 131,53	556 131,27	100,00 %	556 131,53	192 446,71	34,60 %
	2050 IMMEUBLES	304 311,00	304 300,54	100,00 %	304 311,00	243 550,74	80,03 %
	2100 ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	457 067,50	453 386,88	99,19 %	457 067,50	229 663,72	50,25 %
	2101 DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES	188 584,00	188 583,90	100,00 %	188 584,00	22 500,00	11,93 %
	2102 POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	246 139,23	246 139,23	100,00 %	246 139,23	174 463,73	70,88 %
	2210 ACHAT DE MEUBLES	408 042,69	408 037,90	100,00 %	408 042,69	26 656,40	6,53 %
	2230 VÉHICULE FONDS DE BIBLIOTHÈQUE, ACHATS DE	10 060,37	10 060,37	100,00 %	10 060,37	3 619,61	35,98 %
	2250 LIVRES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX ET	8 000,00	7 961,90	99,52 %	8 000,00	7 429,25	92,87 %
	2252 PÉRIODIQUES ARTICLES DE PAPETERIE ET	-	-	-	-	-	-
	2300 FOURNITURES DE BUREAU	4 119,12	4 119,12	100,00 %	4 119,12	2 805,12	68,10 %
	2320 FRAIS BANCAIRES	75 730,00	75 730,00	100,00 %	75 730,00	40 830,75	53,92 %
	2330 FRAIS DE CONTENTIEUX	1 800,00	1 800,00	100,00 %	1 800,00	1 800,00	100,00 %
	2340 DOMMAGES	-	-	-	-	-	-
	2350 ASSURANCES DIVERSES DÉMÉNAGEMENTS INTERNES ET	29 486,06	29 486,06	100,00 %	29 486,06	26 869,06	91,12 %
	2353 TRAVAUX DE MANUTENTION ASSOCIÉS	7 896,66	7 896,66	100,00 %	7 896,66	6 855,06	86,81 %
	2354 ARCHIVAGE DE DOCUMENTS	5 000,00	-	0,00 %	5 000,00	-	0,00 %
	2355 UNIFORMES	1 287,89	1 287,89	100,00 %	1 287,89	1 287,89	100,00 %
	2400 AFFRANCHISSEMENT	20 000,00	18 725,00	93,63 %	20 000,00	3 307,94	16,54 %
	2410 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉQUIPEMENTS DE	67 430,50	67 430,50	100,00 %	67 430,50	32 227,52	47,79 %
	2411 TÉLÉCOMMUNICATIONS	5 000,00	5 000,00	100,00 %	5 000,00	3 944,31	78,89 %
	2500 RÉUNIONS EN GÉNÉRAL	16 489,70	11 489,44	69,68 %	16 489,70	5 489,44	33,29 %
2 Total		5 236 458,35	5 220 347,40	99,69 %	5 236 458,35	3 700 006,14	70,66 %
3	SERVICES D'INFORMATION ET BASES DE DONNÉES	7 238 899,94	7 195 180,51	99,40 %	7 508 562,79	7 224 252,41	96,21 %
	3103 EQUASIS (FONDS C1)	50 000,00	50 000,00	100,00 %	50 000,00	50 000,00	100,00 %
	3200 INFORMATION ET COMMUNICATION COÛTS OPÉRATIONNELS DE	231 000,00	231 000,00	100,00 %	231 000,00	229 632,39	99,41 %
	3201 TRADUCTION	38 934,00	38 934,00	100,00 %	65 000,00	42 870,00	65,95 %
	3300 ATELIERS OPÉRATIONNELS ET SESSIONS DE FORMATION	254 068,37	88 565,09	34,86 %	507 994,67	327 791,66	64,53 %
	3304 RÉCEPTIONS ET REPRÉSENTATION OP. ÉTUDES À L'APPUI DES OPÉRATIONS	39 080,00	27 825,01	71,20 %	55 000,00	31 519,00	57,31 %
	3500 DE L'AGENCE	523 070,00	518 515,00	99,13 %	680 070,00	636 120,00	93,54 %
	3600 MISSIONS OPÉRATIONNELLES	152 083,27	152 079,41	100,00 %	390 907,94	165 015,40	42,21 %
	3700 LRIT COOPÉRATION SUR LES FONCTIONS DE	1 353 016,79	1 349 049,42	99,71 %	1 202 814,58	1 099 692,62	91,43 %
	3900 GARDE-CÔTES	12 513 987,25	12 300 364,26	98,29 %	13 749 049,64	13 746 793,50	99,98 %
3 Total		22 394 139,62	21 951 512,70	98,02 %	24 440 399,62	23 553 686,98	96,37 %

	4	4100	SERVICES D'INTERVENTION ANTIPOLLUTION	17 229 987,81	17 209 226,94	99,88 %	16 291 307,14	16 118 071,55	98,94 %
		4200	CLEANSEANET	7 628 988,00	7 271 464,80	95,31 %	7 476 495,00	7 285 951,76	97,45 %
		4300	COOPÉRATION, COORDINATION ET INFORMATION	151 012,19	151 012,19	100,00 %	317 185,86	312 872,42	98,64 %
	4 Total			25 009 988,00	24 631 703,93	98,49 %	24 084 988,00	23 716 895,73	98,47 %
Total C1				80 044 231,62	79 153 340,70	98,89 %	81 165 491,62	77 981 449,75	96,08 %
C4	2	2000	LOYERS	60 609,73	24 000,00	39,60 %	60 609,73	24 000,00	39,60 %
		2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	26 147,50	26 147,50	100,00 %	26 147,50		0,00 %
	2 Total			86 757,23	50 147,50	57,80 %	86 757,23	24 000,00	27,66 %
	3	3200	INFORMATION ET COMMUNICATION ATELIERS OPÉRATIONNELS ET	2 464,00	-	0,00 %	2 464,00		0,00 %
		3300	SESSIONS DE FORMATION	1 975,00	-	0,00 %	1 975,00		0,00 %
	3 Total			4 439,00	-	0,00 %	4 439,00		0,00 %
Total C4				91 196,23	50 147,50	54,99 %	91 196,23	24 000,00	26,32 %
C5	2	2000	LOYERS	3 000,00	3 000,00	100,00 %	3 000,00	3 000,00	100,00 %
		2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	1 410,59	1 410,59	100,00 %	1 410,59	1 410,59	100,00 %
		2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	13 136,61	13 136,61	100,00 %	13 136,61	13 136,61	100,00 %
		2400	AFFRANCHISSEMENT	39,28	39,28	100,00 %	39,28	39,28	100,00 %
	2 Total			17 586,48	17 586,48	100,00 %	17 586,48	17 586,48	100,00 %
	4	4100	SERVICES D'INTERVENTION ANTIPOLLUTION	312,29	312,29	100,00 %	312,29	312,29	100,00 %
		4200	CLEANSEANET	-	-	-	6 256,16	6 256,16	100,00 %
	4 Total			312,29	312,29	100,00 %	6 568,45	6 568,45	100,00 %
Total C5				17 898,77	17 898,77	100,00 %	24 154,93	24 154,93	100,00 %
C8	1	1172	SERVICES DU CENTRE DE TRADUCTION LUXEMBOURG	3 359,30	2 116,00	62,99 %	3 359,30	2 116,00	62,99 %
		1175	PERSONNEL INTÉRIMAIRE	4 980,28	3 542,02	71,12 %	4 980,28	3 542,02	71,12 %
		1178	PRESTATIONS EXTERNES FRAIS DIVERS DE RECRUTEMENT DU	21 201,30	16 624,26	78,41 %	21 201,30	16 624,26	78,41 %
		1200	PERSONNEL	4 658,36	-	0,00 %	4 658,36		0,00 %
		1230	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT FRAIS DE MISSIONS ET DE	20 589,22	16 893,70	82,05 %	20 589,22	16 893,70	82,05 %
		1300	DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS	5 375,20	345,42	6,43 %	5 375,20	345,42	6,43 %
		1410	SERVICE MÉDICAL	16 245,88	5 982,83	36,83 %	16 245,88	5 982,83	36,83 %
		1500	FORMATION MESURES SOCIALES ET COÛTS	32 883,34	16 384,55	49,83 %	32 883,34	16 384,55	49,83 %
		1600	ASSOCIÉS ASSISTANCE SPÉCIALE ET COÛTS	4 685,78	3 455,11	73,74 %	4 685,78	3 455,11	73,74 %
		1601	ASSOCIÉS	4 391,50	-	0,00 %	4 391,50		0,00 %
		1700	RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS	11 799,45	7 314,00	61,99 %	11 799,45	7 314,00	61,99 %
	1 Total			130 169,61	72 657,89	55,82 %	130 169,61	72 657,89	55,82 %
	2	2020	EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	34 669,36	18 167,79	52,40 %	34 669,36	18 167,79	52,40 %
		2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	146 882,50	139 905,56	95,25 %	146 882,50	139 905,56	95,25 %
		2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES	278 176,66	271 548,40	97,62 %	278 176,66	271 548,40	97,62 %
		2050	IMMEUBLES	23 399,64	22 726,20	97,12 %	23 399,64	22 726,20	97,12 %
		2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	49 851,99	44 515,59	89,30 %	49 851,99	44 515,59	89,30 %

	2101	DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES	36 000,00	36 000,00	100,00 %	36 000,00	35 960,90	99,89 %
	2102	POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	10 081,27	10 081,27	100,00 %	10 081,27	10 081,27	100,00 %
	2210	ACHAT DE MEUBLES	39 936,78	39 936,78	100,00 %	39 936,78	39 936,78	100,00 %
	2230	VÉHICULE	728,49	159,12	21,84 %	728,49	159,12	21,84 %
	2250	FONDS DE BIBLIOTHÈQUE, ACHATS DE LIVRES	2 295,40	2 043,30	89,02 %	2 295,40	2 043,30	89,02 %
	2300	ARTICLES DE PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU	4 706,50	2 961,36	62,92 %	4 706,50	2 961,36	62,92 %
	2320	FRAIS BANCAIRES	1 113,41	1 113,41	100,00 %	1 113,41	1 113,41	100,00 %
	2330	FRAIS DE CONTENTIEUX	1 549,05	932,43	60,19 %	1 549,05	932,43	60,19 %
	2350	ASSURANCES DIVERSES	4 250,00	2 847,70	67,00 %	4 250,00	2 847,70	67,00 %
	2353	DÉMÉNAGEMENTS INTERNES ET TRAVAUX DE MANUTENTION ASSOCIÉS	434,00	260,40	60,00 %	434,00	260,40	60,00 %
	2355	UNIFORMES	1 393,57	1 289,63	92,54 %	1 393,57	1 289,63	92,54 %
	2400	AFFRANCHISSEMENT	5 135,11	2 422,27	47,17 %	5 135,11	2 422,27	47,17 %
	2410	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉQUIPEMENTS DE	19 954,90	14 727,96	73,81 %	19 954,90	14 727,96	73,81 %
	2411	TÉLÉCOMMUNICATIONS	4 611,32	2 771,38	60,10 %	4 611,32	2 771,38	60,10 %
	2500	RÉUNIONS EN GÉNÉRAL	11 743,22	1 699,73	14,47 %	11 743,22	1 699,73	14,47 %
	2 Total		676 913,17	616 110,28	91,02 %	676 913,17	616 071,18	91,01 %
	3	SERVICES D'INFORMATION ET BASES DE DONNÉES	2 801 866,93	2 787 828,41	99,50 %	-	-	-
	3200	INFORMATION ET COMMUNICATION COÛTS OPÉRATIONNELS DE	4 474,83	3 437,00	76,81 %	-	-	-
	3201	TRADUCTION	17 177,50	5 842,00	34,01 %	-	-	-
	3300	ATELIERS OPÉRATIONNELS ET SESSIONS DE FORMATION	550 940,02	270 257,02	49,05 %	-	-	-
	3304	RÉCEPTIONS ET REPRÉSENTATION OP. ÉTUDES À L'APPUI DES OPÉRATIONS	7 948,91	3 693,99	46,47 %	-	-	-
	3500	DE L'AGENCE	533 000,00	533 000,00	100,00 %	-	-	-
	3600	MISSIONS OPÉRATIONNELLES	140 465,94	45 482,92	32,38 %	-	-	-
	3700	LRIT	945 568,39	901 355,70	95,32 %	-	-	-
	3900	COOPÉRATION SUR LES FONCTIONS DE GARDE-CÔTES	7 158 050,56	4 724 402,37	66,00 %	-	-	-
	3 Total		12 159 493,08	9 275 299,41	76,28 %	-	-	-
	4	SERVICES D'INTERVENTION ANTIPOLLUTION	31 464 655,28	31 395 802,28	99,78 %	-	-	-
	4200	CLEANSEANET	3 297 583,81	3 016 270,68	91,47 %	-	-	-
	4300	COOPÉRATION, COORDINATION ET INFORMATION	383 260,51	260 109,37	67,87 %	-	-	-
	4 Total		35 145 499,60	34 672 182,33	98,65 %	-	-	-
Total C8			48 112 075,46	44 636 249,91	92,78 %	807 082,78	688 729,07	85,34 %
C9	1	1100 TRAITEMENTS DE BASE	5 707,56	-	0,00 %	-	-	-
		1147 MISE À DISPOSITION AU TRAVAIL INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	0,19	-	0,00 %	-	-	-
		1240 TEMPORAIRES	0,25	-	0,00 %	-	-	-
	1 Total		5 708,00	-	0,00 %	-	-	-
	2	2040 AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	1 950,00	-	0,00 %	-	-	-

	2050	SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES IMMEUBLES	792,49	-	0,00 %	-	-	-
	2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	474,90	-	0,00 %	-	-	-
	2102	AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	3,45	-	0,00 %	-	-	-
	2 Total		3 220,84	-	0,00 %	-	-	-
Total C9			8 928,84	-	0,00 %	-	-	-
R0	5	PROJET D'ENVIRONNEMENT GUICHET UNIQUE	2 944 471,13	1 655 340,95	56,22 %	2 944 471,13	848 718,09	28,82 %
	5101	ECPI	1 841 019,83	1 262 350,15	68,57 %	1 841 019,83	608 080,08	33,03 %
	5200	SAFEMED	2 209 821,69	1 178 900,42	53,35 %	2 209 821,69	731 108,24	33,08 %
	5201	PROJET MER NOIRE ET MER CASPIENNE	2 158 057,22	1 063 796,94	49,29 %	2 158 057,22	580 261,15	26,89 %
	5203	FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	701 312,51	52 112,65	7,43 %	701 312,51	50 494,31	7,20 %
	5300	ANS FRONTX	9 045 958,03	8 830 725,50	97,62 %	9 045 958,03	5 681 829,42	62,81 %
	5310	ANS AACP	185 000,00	114 950,62	62,14 %	185 000,00	86 782,62	46,91 %
	5400	CLEANSEANET GROENLAND	140 080,65	500,00	0,36 %	140 080,65	488,46	0,35 %
	5401	CLEANSEANET ÎLES NÉERLANDAISES	13 518,61	94,00	0,70 %	13 518,61	47,13	0,35 %
	5500	COPERNICUS	16 590 945,45	15 721 398,23	94,76 %	16 590 945,45	10 892 276,26	65,65 %
	5600	EQUASIS (FONDS R0)	906 133,33	604 615,00	66,72 %	906 133,33	399 673,98	44,11 %
	5700	THETIS UE	124 545,00	101 065,62	81,15 %	124 545,00	32 937,41	26,45 %
	5701	THETIS MRV	162 131,93	154 907,50	95,54 %	162 131,93	61 414,14	37,88 %
	5910	CONV. CONVENT. DU TRAVAIL MAR.	33 506,93	33 506,93	100,00 %	33 506,93	28 100,30	83,86 %
	5 Total		37 056 502,31	30 774 264,51	83,05 %	37 056 502,31	20 002 211,59	53,98 %
Total R0			37 056 502,31	30 774 264,51	83,05 %	37 056 502,31	20 002 211,59	53,98 %
Total général			165 330 833,23	154 631 901,39	93,53 %	119 144 427,87	98 720 545,34	82,86 %

2.1.3 Rapprochement du résultat de l'exécution du budget et du résultat budgétaire – EMSA 2020

	signe +/-	montant
Résultat économique (- pour déficit) de la liasse de consolidation, y compris le tableau M2	+/-	1 503 860,08
Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)		
A Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-4 799 955,14
B Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	+	4 259 513,72
C Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	-	0,00
D Factures impayées à la fin de l'exercice mais comptabilisées en charges (classe 6)	+	1 371 726,34
E Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (1)	+	7 699 780,28
F Provisions (1)	+	2 500,00
G Réductions de valeur (1)	+	0,00
H Ordres de recouvrement jusqu'en 2020 dans la classe 7 et non encore encaissés	-	-716 143,70
la Préfinancements accordés l'exercice précédent et apurés au cours de l'exercice	+	1 894 895,32
lb Préfinancements reçus l'exercice précédent et apurés au cours de l'exercice	-	-2 420 115,35
J Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	736 884,00
K Autres *)	+/-	-1 686 621,25
L Différences de taux de change (2) (3)	+/-	3 303,94
Ajustements des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire mais non compris dans le résultat économique)		
M Acquisitions d'actifs (moins les montants impayés)	-	-6 419 142,34
N Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2020 et demeurant ouverts en 2020	-	-3 136 002,48
O Nouveaux préfinancements reçus au cours de l'exercice 2020 et demeurant ouverts en 2020	+	4 329 575,09
P Ordres de recouvrement budgétaire émis avant 2020 et encaissés au cours de l'exercice	+	896 993,13
Q Ordres de recouvrement budgétaire émis en 2020 sur les comptes de bilan (et non sur les comptes 7 ou 6) et encaissés	+	647 354,91
R Paiements en capital sur le crédit-bail (il s'agit de paiements budgétaires mais non compris dans le résultat économique)	-	0,00
S Crédits de paiements reportés à l'exercice 2021	-	-23 336 528,52
T Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	118 353,71
U Ajustement pour le report de l'exercice précédent des crédits disponibles au 31.12.2020 provenant de recettes affectées	+	20 625 567,95
V Paiements de pensions (il s'agit de paiements budgétaires mais imputés sur les provisions)	-	0,00
W Paiements pour les stocks de congés et les heures supplémentaires (il s'agit de paiements budgétaires mais imputés sur les provisions)	-	0,00
X Autres **)	+/-	
total		1 575 799,69
Résultat budgétaire (+ pour excédent) (4)		1 575 799,69

2.2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET POSTES POURVUS 2020

2.2.1 Postes statutaires

	31.12.2020 Personnel employé²	Autorisé 2020
AD Permanent	3	3
AST Permanent	0	0
Total Permanent	3	3
AD Temporaire	146	149
AST Temporaire	58	60
Total Temporaire	204	209
Total Personnel statutaire	207	212

Sur un tableau des effectifs de 212 postes, le taux d'occupation à la fin de 2020 était de 97,64 %.

2.2.2 Postes non statutaires

	31.12.2020 ETP Personnel employé³	ETP autorisés 2020
GF IV	19,70	20
GF III	9	9
GF II	18,17	19
GF I	2	2
Total agents contractuels	48,87	50
Total experts nationaux détachés	13,83	19

² Y compris une offre d'emploi AT AD8 envoyée et acceptée

³ Dont 16 AC et 1 END financés par d'autres sources, comme suit: 8 AC GF IV, 6 AC GF III, 2 AC GF II et 1 END.

3. RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 2020

3.1 Fonds C1

L'Agence a exécuté 79 153 340,70 EUR en crédits d'engagement (CE), soit 98,89 % du budget total de l'exercice, et 77 981 449,75 EUR en crédits de paiement (CP), soit 96,08 % du budget total.

L'objectif fixé par la Commission (DG BUDG) pour l'exercice (plus de 95 % d'exécution) a donc été atteint en ce qui concerne l'exécution des engagements. L'exécution des paiements est évaluée à 96,08 % si l'on ne tient compte que des fonds C1, mais après prise en compte des reports automatiques de CP (fonds C8: crédits reportés automatiquement), l'Agence a atteint 98,22 % de l'exécution des paiements, soit une annulation de 1,78 % (2,87 % en 2019), et atteint donc l'objectif fixé par la Commission (DG BUDG) pour l'exercice (moins de 5 % d'annulation). Les chiffres définitifs feront partie de l'état financier établi par le comptable. Les indicateurs ci-dessus examinent les crédits restitués à la Commission dans le cadre de l'exercice de virement global, que le conseil d'administration a approuvé dans le cadre du 2^e amendement budgétaire 2020. Par rapport au budget initial de l'Agence, la mise en œuvre des CE aurait atteint 97,08 % et l'annulation des CP aurait atteint 3,81 %. Par conséquent, les objectifs d'exécution budgétaire sont atteints en tout état de cause.

Il convient de noter que les crédits de paiement des titres 3 et 4 doivent couvrir les paiements pour les deux actions de l'année en cours et, le cas échéant, des années précédentes.

Exécution budgétaire - Fonds C1						
Titre	CE	Engagés	%	CP	Payés	%
1	27 403 645,65	27 349 776,67	99,80 %	27 403 645,65	27 010 860,90	98,57 %
2	5 236 458,35	5 220 347,40	99,69 %	5 236 458,35	3 700 006,14	70,66 %
3	22 394 139,62	21 951 512,70	98,02 %	24 440 399,62	23 553 686,98	96,37 %
4	25 009 988,00	24 631 703,93	98,49 %	24 084 988,00	23 716 895,73	98,47 %
Total						
général	80 044 231,62	79 153 340,70	98,89 %	81 165 491,62	77 981 449,75	96,08 %

Fonds C1 (crédits votés dans le budget actuel)

Les montants engagés et payés indiqués dans le tableau incluent les montants compris dans le workflow

CE: Crédits d'engagement

CP: Crédits de paiement

La pandémie de coronavirus a eu un impact sur l'Agence au cours de l'année 2020. Des révisions de la planification et du budget ont eu lieu à plusieurs reprises au cours de l'année, et deux modifications budgétaires ainsi que plusieurs virements budgétaires ont permis de traiter et de résoudre ces questions.

L'analyse de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur les activités de l'ESMA a montré que l'Agence disposait d'un excédent de crédits pour 2020 et une série de mesures ont été mises en place pour atténuer les effets de cette situation. Une première modification du budget 2020 a été adoptée le 29 juillet 2020 lorsque l'EMSA, avec l'accord de la Commission, a reprogrammé et réaffecté les ressources excédentaires du titre 4 – Mesures antipollution à hauteur de 1 090 012 EUR en crédits de paiement et d'engagement, vers le titre 1 – Dépenses en personnel et le titre 2 – Dépenses d'infrastructure et d'exploitation. Au titre 4, on recense l'annulation de l'amélioration des équipements, de l'achat d'équipements (y compris la formation pratique et certains exercices opérationnels dans le domaine des services de lutte contre la pollution), ainsi que l'annulation d'un contrat de développement d'un logiciel de Centre de données d'observation de la Terre en raison de la mauvaise exécution de crédits libres de contractant. Ces derniers pourraient être absorbés par l'Agence en interne pour répondre: a) à l'augmentation structurelle du titre 1 imputable aux effets combinés du coefficient correcteur et de l'ajustement salarial sur plusieurs années; et b) aux besoins spécifiques du titre 2 pour adapter les installations et les infrastructures TIC de l'AESM à l'évolution de la situation en ce qui concerne les exigences sanitaires et de sécurité ainsi que les méthodes de travail imposées par la distanciation sociale. L'incidence par chapitre se présente comme suit:

Chapitre	CE (EUR)	CP (EUR)
11 Traitement et indemnités	+505 012	+505 012
Titre 1 – Dépenses en personnel	+505 012	+505 012
20 Location de bâtiments et coûts connexes	+33 000	+33 000
21 Technologies de l'information et de la communication et traitement des données	+392 000	+392 000
22 Biens meubles et coûts connexes	+150 000	+150 000
24 Frais postaux et télécommunications	+10 000	+10 000
Titre 2 – Dépenses d'infrastructure et d'exploitation	+585 000	+585 000
41 Services de lutte contre la pollution	-1 090 012	-570 012
42 CleanSeaNet		-520 000
Titre 4 – Mesures antipollution	-1 090 012	-1 090 012

Par la suite, l'Agence a encore affiné l'incidence estimée de la COVID-19 sur l'exécution de son budget pour 2020 avec un scénario de reprise des activités normales le 1^{er} septembre, en tenant compte des dernières hypothèses en termes d'activités et d'exécution budgétaire: dernières évolutions en lien avec les activités RPAS, réunions et formations hybrides, mise à jour du calendrier des visites et des inspections, etc. L'excédent total découlant de cette reprogrammation des activités en raison de la pandémie de COVID-19, à hauteur de 1 379 110 EUR en crédits d'engagement et de 1 602 088 EUR en crédits de paiement, a été restitué à la Commission européenne dans le cadre de son exercice de virement global, par l'intermédiaire d'une deuxième modification budgétaire adoptée le 20 août 2020. L'incidence par chapitre se présente comme suit:

Chapitre	CE (EUR)	CP (EUR)
31 Services d'information et bases de données	-2 410	-
32 Information et communication	-25 000	-15 000
33 Ateliers opérationnels et formations	-239 000	-142 175
35 Études à l'appui des activités de l'Agence	-5 000	-2 500
36 Missions opérationnelles	-155 000	-149 090
37 L.R.I.T.	-	-
39 Coopération relative aux fonctions de garde-côtes	-952 700	-1 293 323
Titre 3 – Dépenses opérationnelles totales	-1 379 110	-1 602 088

Les modifications budgétaires se sont accompagnées de virements budgétaires destinés à équilibrer d'autres besoins: les restrictions en matière de déplacements ont durement touché certaines activités nécessitant des déplacements et une présence physique, par exemple les réunions à l'AESM, les visites et les inspections, les exercices et simulations, etc., ce qui a entraîné une réduction des dépenses. Les nouvelles exigences en matière de santé, de sécurité et de méthodes de travail dans les bureaux de l'Agence ont donné lieu à des changements dans la structure des dépenses et, par conséquent, à une augmentation de ces dépenses. L'incidence par chapitre se présente comme suit:

Chapitre	CE	CP
11 Traitement et indemnités	-45 261	-45 261
12 Dépenses liées au recrutement de personnel	-13 000	-13 000
13 Frais de mission	-56 000	-56 000
14 Infrastructure à caractère socio-médical	+20 000	+20 000
15 Formation	-20 000	-20 000
16 Protection sociale	-23 000	-23 000
17 Réceptions, manifestations et représentation	-23 500	-23 500
Titre 1 – Dépenses en personnel totales	-160 761	-160 761
20 Location de bâtiments et coûts connexes Technologies de l'information et de la communication et	+67 771	+67 771
21 traitement des données	+56 000	+56 000
22 Biens meubles et coûts connexes	+135 500	+135 500
23 Dépenses de fonctionnement administratif courant	-4 000	-4 000
24 Frais postaux et télécommunications	+14 000	+14 000
25 Frais de réunion	-108 510	-108 510
Titre 2 – Dépenses d'infrastructure et d'exploitation totales	+160 761	+160 761
31 Services d'information et bases de données	+1 737 042	+1 491 782
32 Information et communication	+113 934	+109 776
33 Ateliers opérationnels et formations	-605 049	-289 879
35 Études à l'appui des activités de l'Agence	+30 000	-
36 Missions opérationnelles	-357 917	-189 307
37 L.R.I.T.	+66 588	-8 000
39 Coopération relative aux fonctions de garde-côtes	-984 599	-1 114 373
Titre 3 – Dépenses opérationnelles totales	0	0
41 Services de lutte contre la pollution	-361 445	-110 774
42 CleanSeaNet	+528 988	+258 988
43 Coopération & coordination et information	-167 543	-148 214
Titre 4 – Total mesures antipollution	0	0

En outre, les recettes externes pour la location du centre de conférences ont diminué de 66 000 EUR par rapport aux recettes prévues, en raison de la limitation des événements du côté du locataire.

3.2 Fonds R0

Origine des fonds	Titre	Desc. du titre	Ch.	Desc. du chapitre	LB	Desc. LB	Position locale	CE	Engagés	%	CP	Payés	%			
R0	5	ACTIONS FINANCIÉES PAR LE PROJET	51	INFORMATIONS MARITIMES	5100	PROJET D'ENVIRONNEMENT GUICHET UNIQUE	*NA*	2 944 471	1 655 341	56 %	2 944 471	848 718	29 %			
					5101	ECPI	*NA*	-	-	-	-	-	-	-	-	
							2019-ADMIN	559 495	559 495	100 %	559 495	267 139	48 %			
					2019-OPÉRATIONS	1 281 525	702 855	55 %	1 281 525	340 941	27 %					
					51 Total			4 785 491	2 917 691	61 %	4 785 491	1 456 798	30 %			
			52	AIDE AUX PAYS IAP ET PEV	5200	SAFEMED	*NA*	-	-	-	-	-	-	-	-	
							ADMIN-2017	408 162	357 999	88 %	408 162	138 865	34 %			
							ADMINISTRATIF	-	-	-	-	-	-			
							OPÉRAT-2017	1 801 660	820 902	46 %	1 801 660	592 243	33 %			
					5201	PROJET MER NOIRE ET MER CASPIENNE	*NA*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
							ADMIN-2017	359 066	337 932	94 %	359 066	164 807	46 %			
							OPÉRAT-2017	1 798 415	725 865	40 %	1 798 404	415 454	23 %			
							INTÉRÊTS	575	-	0 %	575	-	0 %			
					5203	FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	*NA*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
							IAP	-	-	-	-	-	-	-		
			IAP-2018-2021	76 313			48 613	64 %	76 313	48 613	64 %					
			IAP-2020-2023	625 000			3 500	1 %	625 000	1 882	0 %					
					52 Total			5 069 191	2 294 810	45 %	5 069 191	1 361 864	27 %			
			53	ANS SURVEILLANCE	5300	ANS FRONTEx	*NA*	-	-	-	-	-	-	-	-	
							2019-ADMIN	17 218	17 218	100 %	17 218	17 031	99 %			
							2019-OPÉRATIONS	492 968	492 968	100 %	492 968	492 968	100 %			
							2019-RPAS	485 771	485 771	100 %	485 771	485 771	100 %			
							2020-ADMIN	608 000	608 000	100 %	608 000	594 764	98 %			
							2020-OPÉRATIONS	5 042 000	4 945 368	98 %	5 042 000	4 091 295	81 %			
							2021-ADMIN	220 000	215 000	98 %	220 000	-	0 %			
							2021-OPÉRATIONS	2 180 000	2 066 399	95 %	2 180 000	-	0 %			
					5310	ANS AECP	*NA*	185 000	114 951	62 %	185 000	86 783	47 %			
							53 Total			9 230 958	8 945 676	97 %	9 230 958	5 768 612	62 %	
			54	SERVICES CLEANSEANET	5400	CLEANSEANET GROENLAND	*NA*	140 081	500	0 %	140 081	488	0 %			
					5401	CLEANSEANET ÎLES NÉERLANDAISES	*NA*	13 519	94	1 %	13 519	47	0 %			
							54 Total			153 599	594	0 %	153 599	536	0 %	
			55	COPERNICUS	5500	COPERNICUS	*NA*	16 590 945	15 721 398	95 %	16 590 945	10 892 276	66 %			
					55 Total			16 590 945	15 721 398	95 %	16 590 945	10 892 276	66 %			
			56	EQUASIS	5600	EQUASIS (FONDS R0)	*NA*	906 133	604 615	67 %	906 133	399 674	44 %			
					56 Total			906 133	604 615	67 %	906 133	399 674	44 %			
			57	THETIS MODULES	5700	THETIS UE	*NA*	124 545	101 066	81 %	124 545	32 937	26 %			
					5701	THETIS MRV	*NA*	162 132	154 908	96 %	162 132	61 414	38 %			
					57 Total			286 677	255 973	89 %	286 677	94 352	33 %			
			59	DIVERS	5910	CONV. TRAVAIL MARITIME	*NA*	33 507	33 507	100 %	33 507	28 100	84 %			
					59 Total			33 507	33 507	100 %	33 507	28 100	84 %			
					5 Total						37 056 502	30 774 265	83 %	37 056 502	20 002 212	54 %
					Total R0						37 056 502	30 774 265	83 %	37 056 502	20 002 212	54 %

Titre V - Les crédits d'actions financées par le projet sont des recettes affectées externes qui ne respectent pas le principe d'annualité. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu de la situation en 2020.

Crédits de paiement encaissés avant 2020 (EUR)	Crédits de paiement encaissés en 2020 (EUR)	Crédits de paiement disponibles en 2020 (EUR)	Consommation de crédits de paiement encaissés avant 2020 (EUR)	Consommation de crédits de paiement encaissés en 2020 (EUR)	Consommation de crédits de paiement disponibles en 2020 (EUR)	Report à 2020 (EUR)
20 467 592,21	16 588 910,10	37 056 502,31	15 686 851,20	4 315 360,39	20 002 211,59	17 054 290,72

Actions financées par le projet	CE 2020 (EUR)	Non engagés en 2020		Remarque
Projet d'interopérabilité	2 944 471,13	1 289 130	44 %	Préfinancement reçu au titre d'un calendrier pluriannuel, alors que les engagements sont effectués sur la base d'une année civile (la 3 ^e tranche de préfinancement à hauteur de 1,094 million d'EUR a été reçue à la mi-décembre).
ECPI	1 841 019,83	578 669,68	31 %	Préfinancement reçu au titre d'un calendrier pluriannuel, alors que les engagements sont effectués sur la base d'une année civile.
SAFEMED IV - Projet de sécurité maritime EuroMed	2 209 821,69	1 030 921,27	47 %	Les projets fonctionnent sur la base d'un préfinancement intégral. En raison de la pandémie de COVID et des restrictions consécutives en matière de déplacement, les ressources à affecter aux activités en présentiel n'ont pas été utilisées, bien que les activités aient été assurées par l'intermédiaire de la plateforme en ligne. Un plan d'action révisé a été adopté par les comités de pilotage respectifs, compte tenu du fait que le pouvoir adjudicateur a prolongé la durée de SAFEMED et du projet Mer Noire et Mer Caspienne jusqu'à fin 2021, permettant ainsi à l'EMSA de mettre en œuvre la planification révisée, soit par une reprogrammation d'activités précédemment reportées, soit par d'autres services qui ont pu être développés et délivrés sans interruption pendant la pandémie, ce qui devrait assurer l'utilisation des ressources financières disponibles dans le cadre des accords concernés.
Sûreté, sécurité et protection de l'environnement maritimes de la Mer Noire et de la Mer Caspienne, dans les régions de la Mer Noire et de la Mer Caspienne	2 158 057,22	1 094 260,28	51 %	
Fonds de l'UE pour les pays candidats et les pays candidats potentiels	701 312,51	649 199,86	93 %	La pandémie et les restrictions qui en ont découlé ont coïncidé avec la fin du projet IAP en avril 2020. Par conséquent, il n'y avait aucune possibilité de reprogrammation et les activités restantes ont été annulées. Des dispositions sont en place pour restituer le reliquat de 27 000 EUR à la Commission. Un nouveau projet a été signé en 2020 et, en raison de la pandémie de COVID-19, l'emploi des ressources financières commencera en 2021.
ANS FRONTEX	9 045 958,03	215 232,53	2 %	Préfinancement reçu au titre d'un calendrier pluriannuel, alors que les engagements sont effectués sur la base d'une année civile. Presque entièrement engagés.
ANS AACP	185 000,00	70 049,38	38 %	Préfinancement reçu au titre d'un calendrier pluriannuel, alors que les engagements sont effectués sur la base d'une année civile.
CleanSeaNet Groenland	140 080,65	139 580,65	100 %	Le projet est achevé et les crédits non dépensés doivent être restitués au Danemark.
CleanSeaNet Îles Néerlandaises	13 518,61	13 424,61	99 %	Le projet est achevé et les crédits non dépensés doivent être restitués aux Pays-Bas.
COPERNICUS	16 590 945,45	869 547,22	5 %	Préfinancement reçu au titre d'un calendrier pluriannuel
EQUASIS (FONDS R0)	906 133,33	301 518,33	33 %	L'amélioration et certaines dispositions relatives aux données ne respectent pas le principe d'annualité.
THETIS UE	124 545,00	23 479,38	19 %	Le reliquat de 23 479 EUR à la fin 2020, sur le plafond de 200 000 EUR, n'a pas pu être dépensé à ce moment-là en raison des discussions en cours avec le pouvoir adjudicateur sur la meilleure façon d'employer ces ressources, compte tenu du fait que l'accord a été prorogé en juin 2020 et expirera en décembre 2021. Les ressources restantes au titre de cette action financée par le projet seront donc utilisées courant 2021.
THETIS MRV	162 131,93	7 224,43	4 %	Le montant de 7 224 EUR à la fin de l'année est trop faible pour lancer une nouvelle action. Cette somme de 7 224 EUR sera mise en commun avec les 200 000 EUR à recevoir en janvier/février 2021 avec la 5 ^e note de débit afin de mettre en œuvre les actions restantes.
Convention du travail maritime	33 506,93	-	0 %	s.o.
	37 056 502,31	6 282 237,80	17 %	

3.3 FONDS C8

Dans le tableau ci-dessous, la colonne «Reportés» indique les montants reportés de l'exercice ou des exercices précédents qui restent encore à payer:

Exécution budgétaire – Fonds C8								
Titre	Reportés	Engagement	Consommation	%	Montant ouvert (RAL)	%	Dégagement	%
A-1	130 169,61	72 657,89	-72 657,89	56 %	0,00	0 %	-57 511,72	44 %
A-2	676 913,17	616 110,28	-616 071,18	91 %	39,10	0 %	-60 802,89	9 %
B0-3	12 159 493,08	9 275 299,41	-8 257 734,43	68 %	1 017 564,98	8 %	-2 884 193,67	24 %
B0-4	35 145 499,60	34 672 182,33	-14 315 436,69	41 %	20 356 745,64	58 %	-473 317,27	1 %
Total général	48 112 075,46	44 636 249,91	-23 261 900,19	48 %	21 374 349,72	44 %	-3 475 825,55	7 %

Reportés: À la fin de l'exercice N, les engagements non utilisés ou partiellement inutilisés (c'est-à-dire les paiements exigibles) peuvent - sous certaines conditions - être reportés à l'exercice N+1.

Engagement: Engagements exécutés.

Consommation: Paiements exécutés

Montant ouvert Montants restant à payer ou à dégager.

(RAL):

Dégagement: Montants des engagements non utilisés

Sur les 48 112 075,46 EUR reportés, 48 % ont été utilisés (consommés), 44 % sont restés en «montant ouvert» (montant dû, non encore payé) et 7 % du total ont été dégagés (annulés). Les montants des titres 3 et 4 étant pluriannuels, ils n'expirent par conséquent pas à la fin de l'exercice et sont à nouveau reportés, en tout ou en partie, à l'exercice suivant si nécessaire.

3.4 AUTRES TYPES DE FONDS (FONDS C2, C4, C5)

Voir ci-dessous la liste des postes pour les **autres types de fonds** (C2⁴, C4⁵, C5⁶ et E0⁷). Ces fonds sont affectés à un usage spécifique. L'Agence ne dispose que de fonds C4 et C5. Les fonds C5 sont le report des fonds C4, qui sont des crédits provenant de recettes affectées internes. Pour l'utilisation des crédits, la règle de priorité est C5-E0-C1-C4-C2.

Origine des fonds	Titre	CE	Engagés	%	CP	Payés	%
C4	2	86 757,23	50 147,50	58 %	86 757,23	24 000,00	28 %
	3	4 439,00	-	0 %	4 439,00		0 %
Total C4		91 196,23	50 147,50	55 %	91 196,23	24 000,00	26 %
C5	2	17 586,48	17 586,48	100 %	17 586,48	17 586,48	100 %
	4	312,29	312,29	100 %	6 568,45	6 568,45	100 %
Total C5		17 898,77	17 898,77	100 %	24 154,93	24 154,93	100 %
Total général		109 095,00	68 046,27	62 %	115 351,16	48 154,93	42 %

⁴ Fonds C2: Reports de crédits non automatiques

⁵ Fonds C4: Crédits provenant des recettes affectées internes de l'exercice

⁶ Fonds C5: Crédits provenant des recettes affectées internes (reportés)

⁷ Fonds E0: Crédits AELE au 1.1.2019 (recettes affectées externes)

European Maritime Safety Agency

Praça Europa 4
1249-206 Lisbon, Portugal
Tel +351 21 1209 200
Fax +351 21 1209 210
emsa.europa.eu

